

ACTION URGENTE

UN AVOCAT DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS MENACÉ DE MORT

L'avocat et défenseur des droits humains *dalit* Rajat Kalsan est visé par des accusations forgées de toutes pièces et des menaces de mort parce qu'il défend les droits des *dalits* (opprimés) dans l'État d'Haryana. Contraint de suspendre ses activités d'avocat et de quitter son village natal, il encourt la détention à perpétuité s'il est déclaré coupable.

Le 14 septembre 2017, la police a enregistré une plainte pénale à l'encontre de **Rajat Kalsan** pour avoir tenté d'inciter des villageois *dalits* à déposer de fausses plaintes contre des membres des castes dominantes à Hansi, dans l'État d'Haryana. Cette plainte mentionne des infractions telles que le chantage, la promotion de l'inimitié entre différents groupes, la constitution de fausses preuves et le complot criminel.

Rajat Kalsan a aidé des villageois *dalits* de Bhatla, à Hansi, à déposer plainte en juillet 2017 à la suite d'un boycott social que leur ont imposé des membres de castes dominantes – les empêchant notamment de participer à des rassemblements de la communauté, d'utiliser les biens communs sociaux et de jouir de leurs droits à l'emploi. Par la suite, se fondant sur une requête, la haute cour du Pendjab et de l'Haryana a mis sur pied une commission d'enquête sur le boycott. Le 2 septembre, Rajat Kalsan a assisté cette commission, ce qui lui a valu de recevoir des menaces de mort et, craignant l'attaque d'un groupe de membres des castes dominantes, il a été contraint de fuir.

Amnesty International estime que les plaintes déposées contre Rajat Kalsan sont motivées par des considérations politiques. Ce n'est pas la première fois qu'il est pris pour cible pour avoir protesté contre des violations des droits humains et ces multiples accusations pénales sans fondement ont tout l'air d'une campagne systématique destinée à le calomnier.

Rajat Kalsan risque toujours d'être arrêté. Craignant pour sa sécurité, il a dû suspendre ses activités d'avocat et n'a pas pu rentrer chez lui depuis qu'il a fui son village il y a plus d'un mois. S'il est déclaré coupable des chefs d'inculpation retenus à son encontre, il pourrait être condamné à la réclusion à perpétuité.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités indiennes d'abandonner toutes les accusations à caractère politique portées à l'encontre de Rajat Kalsan ;
- en consultation et en accord avec Rajat Kalsan, engagez-les à adopter rapidement des mesures pour assurer sa sécurité et lui permettre de reprendre son travail ;
- appelez-les à diligenter dans les meilleurs délais une enquête approfondie et impartiale sur les menaces et les agressions dont Rajat Kalsan fait l'objet, et à traduire les responsables présumés en justice dans le respect des normes internationales d'équité des procès.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 4 DÉCEMBRE 2017 À :

Commissaire de police du district

Manisha Choudhary
Police Line Hissar,
Hisar, Haryana 125001, Inde
Tél. : +91 1662-232307
Courriel : sphsr@hry.nic.in

Formule d'appel : *Dear Madam, / Madame,*

Premier ministre de l'État d'Haryana

Manohar Lal Khattar
Kothi No. 1, Sector – 3
Chandigarh, India, PIN: 160030
Tél. : +91 172- 2749409
Courriel : cmharyana@nic.in

Formule d'appel : *Dear Chief Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

Copies à :

Focal Point for HRDs
Srinivasa Kammath
Commission nationale des droits humains
Block-C, GPO Complex, INA
New Delhi, India, PIN: 110023
Tél. : +91 11 2465 1330
Courriel : hrd-nhrc@nic.in

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Inde dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN AVOCAT DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS MENACÉ DE MORT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le système des castes en Inde se fonde sur des identités assignées correspondant à des groupes. Les *dalits*, appelés aussi « intouchables », se trouvent tout en bas du système et font souvent l'objet de discriminations mises en œuvre par les castes dominantes. Rajat Kalsan défend fréquemment des *dalits* dans l'État d'Haryana, dans le nord de l'Inde, qui sont victimes de discriminations et de violences imputables à des membres des castes dominantes – notamment des cas de viols commis en réunion, d'homicides et d'incendies de maisons.

Rajat Kalsan a déjà été en butte à des actes de harcèlement et d'intimidation en raison de son travail de défense des droits des *dalits*. En 2015 et 2016, deux autres actions ont été intentées contre lui parce qu'il avait dénoncé des atrocités commises par des membres des castes dominantes. Il était notamment accusé d'émeute et de trouble à l'ordre public.

Dans le cadre de son travail en faveur des droits humains des *dalits*, Rajat Kalsan a été la cible de multiples menaces de mort et agressions physiques. En 2011, il a bénéficié d'une protection policière. Elle a été supprimée en 2016 sans que les risques auxquels il est exposé ne soient réévalués.

Les menaces et les inculpations visant Rajat Kalsan s'inscrivent dans le cadre d'une tendance croissante. En effet, les défenseurs des droits humains en Inde sont de plus en plus la cible de menaces, de harcèlement et d'homicides. Ils travaillent dans un environnement de plus en plus hostile et se heurtent à de nombreux obstacles dans leurs activités : crainte de violences, représailles des pouvoirs publics, répression contre le financement et lois punitives notamment.

Nom : Rajat Kalsan
Homme

AU 243/17, ASA 20/7333/2017, 23 octobre 2017